

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 - n° 19  
140113

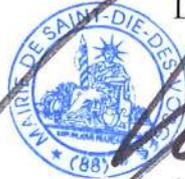
**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2013 DE LA SOCIETE ELRES (ELIOR –  
RESTAURATION ENSEIGNEMENT) - DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE LA  
RESTAURATION COLLECTIVE**

Il est communiqué au Conseil municipal le rapport annuel d'activités de la Société ELRES pour l'année 2013 concernant la restauration collective.

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société délégataire a été amenée à présenter son rapport d'activités 2013 lors de la Commission des Services Publics du 08 septembre 2014.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Séance du 19 septembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 20  
140114

**RAPPORT DU MAIRE 2013 SUR LE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION COLLECTIVE**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire a établi un rapport sur le service public de la restauration collective Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 - n° 21  
140115

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2013 DE LA SOCIETE BUS EST, DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN**

Il est communiqué au Conseil Municipal le rapport annuel d'activités de la Société BUS EST pour l'année 2013 concernant le service de transport public.

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société délégataire a été amenée à présenter son rapport d'activités 2013 lors de la Commission des Services Publics du 17 juillet 2014.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 23  
140117

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2013 DE LA SOCIETE AQUADIE, TITULAIRE DU  
CONTRAT DE PARTENARIAT PORTANT SUR LA REALISATION D'UN CENTRE  
AQUALUDIQUE**

Il est communiqué au Conseil Municipal le rapport annuel de la Société AQUADIE pour l'année 2013 concernant la réalisation d'un centre aqualudique pour la ville de Saint-Dié-des-Vosges,

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société délégataire a été amenée à présenter son rapport d'activités 2013 lors de la Commission des Services Publics du 17 juillet 2014.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 24  
140118

**RAPPORT DU MAIRE 2013 SUR LE CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE  
AQUADIE**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire a établi un rapport sur le contrat de partenariat avec la société Aquadié. Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*[Handwritten signature]*  
David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 25  
140119

**RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA SOCIETE DALKIA, CONCESSIONNAIRE DE LA  
CHAUFFERIE DE KELLERMANN**

Il est communiqué au conseil municipal le rapport annuel d'activité de la Société DALKIA pour l'année 2013 concernant le service public de la chaufferie de Kellermann.

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces rapports ont été présentés lors de la Commission des Services Publics du 17 juillet 2014.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 26  
140120

**RAPPORT DU MAIRE 2013 SUR LE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire a établi un rapport sur le service public de chauffage urbain. Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

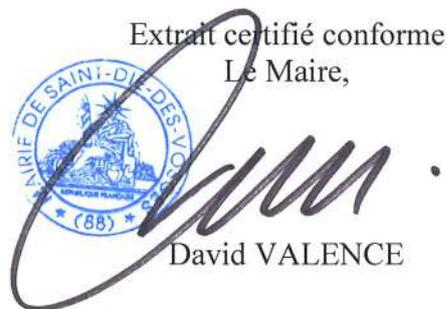
19 septembre 2014 – n° 27  
140122

**RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA SOCIETE O.G.F. - DIRECTION DES  
CREMATORIUM, DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET  
D'EXPLOITATION DU SITE CINERAIRE DE LA VILLE DE SAINT-DIE-DES-  
VOSGES**

Il est communiqué au conseil municipal le rapport annuel d'activité de la Société O.G.F. pour l'année 2013 concernant le service public d'aménagement et d'exploitation du site cinéraire.

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces rapports ont été présentés lors de la Commission des Services Publics du 17 juillet 2014.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
David VALENCE



-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----

Séance du 19 septembre 2014

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 28  
140122

**RAPPORT DU MAIRE 2013 SUR LE SERVICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET D'EXPLOITATION DU SITE CINERAIRE**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire a établi un rapport sur le service public d'aménagement et d'exploitation du site cinéraire. Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 29  
140123

**RAPPORT DU MAIRE 2013 SUR LE SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES  
MENAGERES**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire est dans l'obligation d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,  
  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 30  
140124

**RAPPORTS ANNUELS 2013 DE LA SOCIETE LYONNAISE DES EAUX FRANCE,  
DELEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT ET DU SERVICE  
PUBLIC DE L'EAU**

Il est communiqué au Conseil Municipal les rapports annuels d'activités de la Société Lyonnaise des Eaux France pour l'année 2013 concernant l'eau et l'assainissement.

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ces rapports ont été présentés lors de la Commission des Services Publics du 17 juillet 2014.

Il s'agit de rapports annuels d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 31  
140125

**RAPPORTS DU MAIRE 2013 SUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT  
ET DE L'EAU POTABLE**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire est dans l'obligation d'établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement et de l'eau potable. Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 32  
140126

**EXERCICE DES MANDATS LOCAUX – INDEMNITE DE FONCTION ALLOUEE A  
MADAME MARIE-CLAUDE ANCEL, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE**

Les conseillers municipaux auxquels le Maire délègue une partie de ses fonctions peuvent percevoir une indemnité allouée par le conseil municipal dans les limites prévues par le II de l'article L 2123-24 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette indemnité est au maximum égale à 6 % du terme de référence mentionné au I de l'article L 2123-20 du Code général des collectivités territoriales.

Par délibération du 16 mai 2014, le Conseil Municipal a décidé de fixer le montant des indemnités de fonction aux conseillers municipaux délégués à 281,12 € mensuels (brut).

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- FIXE, à la date de réception de l'arrêté de délégation de Madame Marie-Claude ANCEL par la sous-préfecture, le montant mensuel de son indemnité de fonction à 281,12 €.

**ADOpte PAR 27 VOIX POUR**

Contre : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT  
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 33  
140127

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

Il est proposé d'attribuer, sur les crédits réservés au Budget Primitif 2014, les subventions suivantes pour participer aux dépenses de fonctionnement des associations.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à verser les subventions aux associations telles que définies ci-dessous :

Fonction 300 (culture) : - Orchestre d'harmonie.....15 000 €

Fonction 401 (sports) : - J.E.C.D.E.....1 200 €

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Séance du 19 septembre 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 01  
140096

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 AOÛT 2014**

En application de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 29 août 2014 est :

**ADOPTE PAR 27 VOIX POUR**

Abstentions : 7 (M.CACCLIN – J-L. BOURDON – S. VINCENT  
O.TURAN – C. URBES – R.BA – N.ZMIRLI)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 03  
140097

**ATTRIBUTION D'UNE PRIME POUR NAISSANCES MULTIPLES**

La Municipalité souhaite venir en aide aux familles qui ont mis au monde des jumeaux, des triplés et plus, ou ont adopté des jumeaux ou au moins deux enfants en même temps, en leur allouant une « prime pour naissances multiples » dont le montant a été fixé à 500 € pour des jumeaux et à 700 € pour des triplés et plus.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE la création d'une prime pour naissances multiples allouée dans les conditions indiquées ci-dessous ;

- DONNE SON ACCORD pour l'attribution de cette prime aux familles ayant mis au monde des jumeaux ou des triplés, ou ayant adopté au moins deux enfants en même temps, à raison de 500 € pour des jumeaux et de 700 € pour des triplés et plus.

Les critères d'attribution de cette prime sont les suivants :

- résider à Saint-Dié-des-Vosges depuis au moins 3 ans,
- justifier de la régularité du séjour en France,
- déposer la demande d'aide dans les 6 mois suivant la date des naissances ou la date de jugement d'adoption.

La demande d'attribution est à déposer en mairie avec les documents justificatifs demandés. Le règlement de la prime se fera par virement.

Cette mesure prendra effet pour toutes les naissances ou adoptions à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 04 (1/2)  
140098

**OCTROI DE LA GARANTIE DE LA VILLE A LA S.A. « LE TOIT VOSGIEN » POUR LE REAMENAGEMENT DE PRETS SOUSCRITS AUPRES DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS**

La S.A. « Le Toit Vosgien » a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement, selon de nouvelles caractéristiques financières, des lignes du prêt réaménagées, référencées en annexe à la présente délibération.

En conséquence, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges est appelée à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement desdites lignes du prêt réaménagées.

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1** : La Ville de Saint-Dié-des-Vosges réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par la S.A. « Le Toit Vosgien » auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencées à l'annexe « caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées ».

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues, notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires que la S.A. « Le Toit Vosgien » aurait encourus au titre des prêts réaménagés.

**Article 2** : les nouvelles caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'annexe « caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant les lignes du prêt réaménagées, à taux révisables, indexées sur le taux du livret A, le taux du livret A effectivement appliqué auxdites lignes du prêt réaménagées, sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 04 (2/2)

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée, référencée à l'annexe, à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues.

A titre indicatif, le taux du livret A au 1<sup>er</sup> juillet 2014 est de 1,25 %.

**Article 3** : La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par la S.A. « Le Toit Vosgien », dont elle ne se serait pas acquittées à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges s'engage à se substituer à la S.A. « Le Toit Vosgien » pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 4** : Le conseil s'engage, jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

*\* Avec l'accord unanime des membres présents lors de la séance, cette délibération a été adoptée en fin de séance, à la suite de la délibération n° 33.*



VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 05  
140099

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LORRAINE (D.R.A.C.) ET AU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR LA PROGRAMMATION D'EXPOSITIONS AU MUSEE PIERRE NOEL**

La ville de Saint-Dié-des-Vosges et le Musée Pierre-Noël mènent depuis 2011 une politique d'expositions visant à inscrire cet établissement au sein de la programmation culturelle de la ville.

Cette année, deux expositions sont ainsi mises en avant : "Playtime", une réflexion sur le corps dans le décor en lien avec le film du même nom de Tati et "La vie encore ... Galerie de portraits", une sélection de 14 portraits d'hommes et de femmes ayant traversé la guerre 14-18 dont ils nous ont laissé des témoignages intimes.

Cette dernière exposition s'inscrit dans un parcours d'expositions élaborées au sein du département en lien avec les Musées d'Epinal, de Mirecourt et de Remiremont. Elle bénéficie du Label National de la Mission Centenaire et sera présentée au Musée à partir du 17 octobre 2014.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possible auprès de la D.R.A.C.de Lorraine et du Conseil Général des Vosges pour la réalisation des deux expositions « Playtime » et « La vie encore .....Galerie de portraits ».

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 – n° 06  
140100

**DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LORRAINE (D.R.A.C.), AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL DES VOSGES POUR LE PROJET DE RESIDENCE PHOTOGRAPHIQUE – EXERCICE 2014 - 2015**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges, dans sa mission de sensibilisation de tous les publics au patrimoine local, développe une démarche autour des arts visuels en collaborant au projet de résidence photographique mené par le Musée Pierre-Noël.

Ce projet artistique et éducatif intitulé "L'image en dialogues" accueille une résidence de septembre 2012 à septembre 2015. Dix photographes, répartis en 5 binômes, accompagnent la ville de Saint-Dié-des-Vosges et son musée dans leurs mutations respectives. Ils sont les témoins d'un dialogue entre Histoire et Mémoire, entre Espace et Paysage, illustrant ainsi les métamorphoses en cours du paysage Déodatien.

Leurs travaux, élaborés en duo, permettent de confronter des points de vue singuliers au moyen d'approches et d'écritures différentes. Ils livrent régulièrement leurs travaux par le biais de cafés photographiques, d'ateliers de pratiques artistiques et d'expositions. Cette résidence sera clôturée par une exposition de grande envergure au Musée en été 2015.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

\* à solliciter les subventions auprès de la D.R.A.C. de Lorraine, du Conseil Régional et du Conseil Général des Vosges, pour les exercices 2014 et 2015, afin de soutenir le projet de résidence photographique entamé en 2012 et de compléter l'effort budgétaire de la Ville ;

\* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

19 septembre 2014- n° 07  
140101

**DEMANDE D'AGREMENT POUR L'ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE AU MUSEE PIERRE NOEL, EN CHARGE DU PROJET DE CREATION D'OUTILS DE MEDIATION A DESTINATION DU JEUNE PUBLIC**

Dans le cadre de la mise en place d'un service des publics et afin de répondre aux nombreuses sollicitations des particuliers et des professionnels de l'Education, le Musée Pierre-Noël souhaite renforcer son action et sa programmation à destination du jeune public. Bénéficiant d'un professeur d'histoire et de géographie détaché par l'Education Nationale pour la mise en place d'un livre pédagogique à destination des enseignants, le Musée souhaiterait aujourd'hui accueillir un volontaire dans le cadre d'un service civique.

Permettre l'engagement au service civique, c'est donner l'opportunité à un volontaire de développer un projet tourné vers les autres, dans un domaine spécifique lié à ses perspectives d'avenir professionnel.

Avec l'intégration d'un volontaire de service civique au sein du Musée Pierre Noël, et ainsi de la collectivité, c'est tout un projet de sensibilisation et de communication autour de la nouvelle image du musée et de ses collections, notamment pour le plus jeune public et les publics en marge, qui pourra prendre forme. Par l'étude des publics, par la réalisation d'actions de médiation et par la restitution de cet échange, le volontaire se fera le médiateur entre une population et la structure culturelle et engagera ainsi une relation à pérenniser. Le service civique est un dispositif proposé et financé en majeure partie par l'Etat.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire :

\* à déposer une demande d'agrément auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, afin de pouvoir bénéficier d'un volontaire au sein du pôle culture ;

\* à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

19 septembre 2014 - n° 08  
140102

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU  
COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT LE CENTRE  
D'ACTIVITES DE LA PRAIRIE « CAP 6 »**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 Juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au Cahier des Charges du Traité de Concession, notamment son article 32, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération. Les comptes de l'opération « CAP 6 » ont été arrêtés au 31/12/2013.

Le bilan prévoit 2 960 K€ HT de dépenses pour 2 960 K€ HT de recettes.

Le centre d'affaires CAP 6 accueillait, en 2013, 7 structures employant 25 salariés.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan au 31/12/13 a été établi dans cette optique.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le rapport annuel de gestion de la S.E.V. concernant le centre d'activités « CAP 6 » ;
- D'approuver le bilan du parc d'activités « CAP 6 », révisé à la date du 31/12/2013 et faisant apparaître le bilan de clôture prévisionnel au 31/12/14. Un bilan de clôture définitif sera présenté ultérieurement par la S.E.V. pour approbation par la Collectivité ;
- D'approuver le versement en 2014 d'une participation de 265 K€ HT.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35  
  
Nombre des Membres en  
exercice..... 35  
  
Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26  
  
Procurations..... 8  
  
Absente excusée..... 1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

19 septembre 2014 - n° 09

140103

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT L'ÎLOT DUCEUX**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 Juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au Cahier des Charges du Traité de Concession du 11/07/91, notamment son article 28, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Les comptes de l'îlot DUCEUX arrêtés au 31/12/2013 font apparaître en dépenses une somme de 446 k€ HT et en recettes 244 € HT, soit une trésorerie cumulée négative de – 191 k€ HT

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan prévisionnel au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Le bilan prévisionnel révisé s'équilibre en dépenses et en recettes (474 K€ HT) grâce à une participation de la collectivité.

En effet, la convention de concession prévoit, dans le cas d'une trésorerie d'opération négative, le versement d'une participation du concédant.

Celle-ci est donc inscrite en 2014 à hauteur de 170 K€ pour équilibrer le bilan opérationnel.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le compte rendu d'activité annuel de la S.E.V. concernant la convention de concession de l'îlot DUCEUX. ;

- D'approuver le bilan prévisionnel révisé de la convention de concession de l'îlot DUCEUX et faisant apparaître le bilan de clôture prévisionnel au 31/12/14.

Un bilan de clôture définitif sera présenté ultérieurement par la S.E.V. pour approbation par la Collectivité ;

- D'approuver le versement en 2014 d'une participation de 170 K€.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
 Séance du 19 septembre 2014

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	M.José LOUDIG ( <i>sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance</i> )
Roselyne FROMENT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle de BECKER	à	Marc FRISON-ROCHE
Ouseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	Claude KIENER
Michel CACCLIN	à	Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----

19 septembre 2014 - n° 10

140104

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT L'ECOPARC DES GRANDES CROISSETTES**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément à la concession d'aménagement du 17 décembre 2007, notamment son article 18, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan prévisionnel au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Le bilan de l'EcoParc des Grandes Croisettes, arrêté au 31/12/2013, fait apparaître un poste de dépenses s'élevant à 1 531 K€ HT et un poste de recettes s'élevant à 960 K€ HT incluant le financement correspondant, soit une trésorerie cumulée négative de – 252 k€ HT.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan prévisionnel au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Ce bilan révisé s'équilibre en dépenses et en recettes (1 713 k€ HT) grâce à une participation de la collectivité.

Les participations se décomposent comme suit :

- une participation d'un montant de 369 520 € HT (participation au prix d'équilibre) ;
- une participation supplémentaire de 381 000 € HT, nécessaire afin d'équilibrer la clôture de l'opération.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le compte rendu annuel de la SEV concernant l'EcoParc des Grandes Croisettes ;
- D'approuver le bilan au 31/12/2013 et le plan prévisionnel de trésorerie révisé de l'EcoParc des Grandes Croisettes ;
- D'approuver le versement en 2014 d'une participation de 750 520 € HT.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

*David Valence*  
David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

29 août 2014- n° 11  
140105

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT LE PARC D'ACTIVITES D'HELLIEULE 4**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 Juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au Cahier des Charges du Traité de Concession du 11 juillet 1991, notamment son article 17, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Les comptes arrêtés au 31/12/2013 font apparaître en dépenses une somme de 2 848 k€ HT et en recettes 2 656 € HT, soit une trésorerie cumulée positive de 115 k€ HT.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan prévisionnel au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Le bilan prévisionnel révisé s'équilibre en dépenses et en recettes (2 908 K€ HT) grâce à une participation de la collectivité.

En effet, la convention de concession prévoit, dans le cas d'une trésorerie d'opération négative, le versement d'une participation du concédant. Celle-ci est donc inscrite en 2014 à hauteur de 184 K€ pour équilibrer le bilan opérationnel portant au total la participation de la ville à 428 K€.

La S.E.V. remboursera quant à elle une participation d'un montant de 305 K€.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le compte rendu d'activité annuel de la S.E.V. concernant le parc d'activités d'Hellieule 4 ;
- D'approuver le bilan et le plan prévisionnel de trésorerie du parc d'activités d'Hellieule 4 ;
- D'autoriser le versement d'une participation d'équilibre à hauteur de 184 K€ ;
- D'approuver le remboursement par la S.E.V. de l'avance remboursable à la ville d'un montant de 305 K€ ;
- D'approuver le bilan prévisionnel de la concession d'aménagement « d'Hellieule 4 et faisant apparaître le bilan de clôture prévisionnel au 31/12/14.

Un bilan de clôture définitif sera présenté ultérieurement par la S.E.V. pour approbation par la collectivité.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

19 septembre 2014- n° 12

140106

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT LE PARC D'ACTIVITES D'HERBAVILLE**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au Cahier des Charges du Traité de Concession du 28 juin 1996, notamment son article 41, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

Le bilan arrêté au 31/12/2013, fait apparaître un poste de dépenses s'élevant à 6 350 K€ HT et un poste de recettes s'élevant à 4 755 K€ HT. Le solde cumulé au 31/12/2013 est de - 1 251 K€.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Le bilan prévisionnel révisé s'équilibre en dépenses et en recettes (6 383 K€ HT) grâce à une participation de la collectivité.

En effet, la convention de concession prévoit, dans le cas d'une trésorerie d'opération négative le versement d'une participation du concédant. Celle-ci est donc inscrite en 2014 à hauteur de 1 627 K€ pour équilibrer le bilan opérationnel. Il est aussi prévu le remboursement par la S.E.V. d'une avance de 305 k€.

Ce site est maintenant pleinement opérationnel car totalement viabilisé. Une parcelle, divisible, de l'ordre de 5 hectares, ayant pour vocation de recevoir des activités industrielles, artisanales, scientifiques et techniques et / ou des activités liées au sport, au tourisme et aux loisirs, reste à commercialiser.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le compte rendu d'activité annuel de la S.E.V. concernant le parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges ;

- D'approuver le bilan du parc d'activités d'Herbaville-Les Tiges révisé et faisant apparaître le bilan de clôture prévisionnel au 31/12/14.

Un bilan de clôture définitif sera présenté ultérieurement par la S.E.V. pour approbation par la collectivité.

- D'approuver le versement en 2014 d'une participation d'équilibre au solde de l'opération de 1 627 K€.

- D'approuver le remboursement par la S.E.V. de l'avance versée par la Ville à hauteur de 305 K€.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----

Séance du 19 septembre 2014

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----

19 septembre 2014- n° 13

140107

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU  
COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT LE PARC  
D'ACTIVITES DE LA MADELEINE**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément au Cahier des Charges du Traité de Concession du 2 janvier 2003, notamment son article 18, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Les comptes de l'opération La Madeleine, arrêtés au 31/12/2013, font apparaître en dépenses une somme de 7 892 k€ HT et en recettes 7 695 € HT, soit une trésorerie cumulée négative de – 197 k€ HT ; cette opération comprend la réalisation de l'hôtel de police telle que décidée par délibération en date du 23 juin 2006.

Le bilan prévisionnel révisé s'équilibre en dépenses et en recettes (8 514 K€ HT) grâce à une participation de la collectivité.

En effet, la convention de concession prévoit, dans le cas d'une trésorerie d'opération négative, le versement d'une participation du concédant. Celle-ci est donc inscrite en 2014 à hauteur de 443 K€ pour équilibrer le bilan opérationnel.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le rapport annuel de gestion de la S.E.V. concernant le site de la Madeleine ;
- D'approuver le bilan prévisionnel du site de la Madeleine et faisant apparaître le bilan de clôture prévisionnel au 31/12/14. Un bilan de clôture définitif sera présenté ultérieurement par la S.E.V. pour approbation par la Collectivité ;
- D'approuver le versement en 2014 d'une participation d'équilibre d'un montant de 443 K€ HT.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35  
  
Nombre des Membres en  
exercice..... 35  
  
Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26  
  
Procurations..... 8  
  
Absente excusée..... 1

-----  
Séance du 19 septembre 2014  
-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

19 septembre 2014- n° 14  
140108

**TRANSPARENCE DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE – APPROBATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITES DE LA S.E.V. CONCERNANT L'OPERATION « GRANDE PRAIRIE »**

Pour permettre au concédant d'exercer son droit à contrôle comptable en application de l'article 5 II de la loi n° 83-597 du 7 juillet 1983 sur les Sociétés d'Economie Mixte et conformément à la concession d'aménagement du 17 décembre 2007, notamment son article 18, le concessionnaire doit tenir sa comptabilité de manière à faire apparaître distinctement les comptes propres de l'opération concédée et doit présenter chaque année au concédant, après actualisation, le bilan et le plan de trésorerie de ladite opération.

La collectivité souhaitant clôturer cette opération d'ici la fin de l'année 2014, le bilan prévisionnel au 31/12/14 a été établi dans cette optique.

Les comptes arrêtés au 31/12/2013 font apparaître en dépenses une somme de 456 K€ HT et en recettes 135 € HT, soit une trésorerie cumulée négative de – 310 k€ HT.

Le bilan prévisionnel révisé s'équilibre en dépenses et en recettes (469 K€ HT) grâce à une participation de la collectivité.

En effet, la convention de concession prévoit, dans le cas d'une trésorerie d'opération négative, le versement d'une participation du concédant. Celle-ci est donc inscrite en 2014 à hauteur de 334 K€ pour équilibrer le bilan opérationnel, portant ainsi le total de participation de la collectivité à 469 K€.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- D'approuver le compte rendu d'activité annuel à la collectivité de la S.E.V. concernant l'opération « Grande Prairie » ;

- D'approuver le bilan prévisionnel révisé de la convention de concession de l'opération « Grande Prairie » et faisant apparaître le bilan de clôture prévisionnel au 31/12/14.

Un bilan de clôture définitif sera présenté ultérieurement par la S.E.V. pour approbation par la collectivité.

- D'approuver le versement en 2014 d'une participation de 334 K€.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

(Sorti au moment du vote :  
V.Benoit - Président de la S.E.V.)



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

19 septembre 2014- n° 15  
140109

**DEMANDE DE DEROGATION TEMPORAIRE AU REPOS DOMINICAL DE LA SOCIETE DECATHLON**

Par courrier du 26 août 2014, l'unité territoriale de la DIRECCTE de Lorraine informe la Ville qu'elle a été saisie d'une demande de dérogation temporaire au repos dominical par la société DECATHLON, pour les dimanches 28/09/2014, 27/09/2015 et 30/09/2016, en application de l'article L 3132-20 du Code du Travail, afin de réaliser des travaux d'aménagement du magasin DECATHLON à Saint-Dié-des-Vosges.

La société précise qu'il ne s'agit pas d'une ouverture dominicale du magasin au public, mais simplement de la participation de collaborateurs au réaménagement du site, sans activité commerciale, leur magasin étant fermé le dimanche.

L'autorisation ou le refus de l'administration est subordonné à une consultation obligatoire auprès du Conseil Municipal qui doit délibérer dans le mois suivant la réception du courrier.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- EMET un avis favorable à la demande de dérogation temporaire au repos dominical sollicitée par la société DECATHLON, aux fins de travaux d'aménagement de leur magasin.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

(1 absent au moment du vote : S.VINCENT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

-----  
Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

-----  
Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----

19 septembre 2014- n°16  
140110

**AVENANT N° 10 A LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS CONCLUE AVEC LA SOCIETE BUS-EST**

Une convention de délégation de service public du réseau de transports publics a été conclue avec la Société BUS-EST le 24 août 2007.

L'avenant n° 10 concerne le remplacement de deux véhicules (circuit scolaire A et véhicule de réserve des lignes urbaines) dans le but de rajeunir le parc. Cette modification n'a pas d'incidence financière.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'avenant n° 10 à la convention de délégation de service public du réseau de transports publics conclue avec la Société BUS-EST ;
- AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**  
(1 absent au moment du vote : S.VINCENT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
Séance du 19 septembre 2014

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUDA, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
 Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
 Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
 Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
 Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
 Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
 Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
 Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----

19 septembre 2014 – n° 17  
140111

**OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN (ORU) – QUARTIER KELLERMANN –  
ECHANGE ENTRE LA COMMUNE ET VOSGELIS – RUE JEAN JAURÈS - 58ÈME  
TRANCHE**

Dans le cadre de l'opération de Renouvellement Urbain de Kellermann, plusieurs échanges et cessions de terrains entre la Ville et la Société VOSGELIS ont déjà eu lieu pour finaliser la résidentialisation de bâtiments existants ou le réaménagement global de la voirie du quartier - voirie rétrécie et sécurisation des piétons.

A ce jour, il convient de poursuivre la finalisation des actes notariés pour clore les ventes. Ce dossier présente de multiples échanges en des lieux différents et pour faciliter la rédaction des actes notariés, il convient de délibérer pour l'échange sans soulte des parcelles cadastrées AT 539, 543 et 544 au profit de la Société VOSGELIS et de la parcelle AT 542 au profit de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Vu la délibération du 17 juillet 2009 lançant la procédure de déclassement de certaines parcelles du domaine public et permettant leur cession ;

Vu la délibération du 09 décembre 2011 approuvant le déclassement de ces parcelles ;

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- AUTORISE les échanges sans soulte ci- après :

\* échange par la ville au profit de la société VOSGELIS des parcelles cadastrées AT 539, 543 et 544 ;

\* échange par la société VOSGELIS au profit de la Ville de la parcelle cadastrée AT 542.

- AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire et notamment l'acte authentique de vente, étant rappelé que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

(1 absent au moment du vote : S.VINCENT)

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 19 septembre 2014

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 8

Absente excusée..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT à David VALENCE  
Caroline PRIVAT à M.José LOUDIG (*sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance*)  
Roselyne FROMENT à Françoise LEGRAND  
Isabelle de BECKER à Marc FRISON-ROCHE  
Ouseynou SEYE à Nicolas BLOSSE  
Sabriya CHINOUNE à Mustafa GUGLU  
Pierre JEANNEL à Claude KIENER  
Michel CACCLIN à Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2014 - n° 18  
140112

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2013 DE G.R.D.F. CONCERNANT LE RESEAU GAZ  
DE LA VILLE**

Il est communiqué au Conseil Municipal le rapport annuel de GrDF pour l'année 2013 concernant le réseau gaz de la ville.

En application de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société délégataire a été amenée à présenter son rapport d'activités 2013 lors de la Commission des Services Publics du 17 juillet 2014.

Il s'agit d'un rapport annuel d'information, sans vote.

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



*David Valence*  
David VALENCE

-----

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	26
Procurations.....	8
Absente excusée.....	1

-----  
Séance du 19 septembre 2014

-----

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES (*arrivé au point n° 8 - procuration à Johann RUH*), Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Christophe ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI.

Excusés et ont donné procuration :

Bruno TOUSSAINT	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	M. José LOUDIG ( <i>sauf pour le point n° 4 adopté en fin de séance</i> )
Roselyne FROMENT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle de BECKER	à	Marc FRISON-ROCHE
Ouseynou SEYE	à	Nicolas BLOSSE
Sabriya CHINOUNE	à	Mustafa GUGLU
Pierre JEANNEL	à	Claude KIENER
Michel CACCLIN	à	Ramata BA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

-----

Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.

-----